

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-deux février à 21 heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence de Mr Cyril COTONAT, Maire.

**Présents** : Mmes Eliane DUFFAU, DOMERC Valérie, CAUSSADE Carole, GALLATO Nathalie et Mrs COTONAT Cyril, PERES André.

**Excusés** : ESQUERRA Jean-Michel, Mr GEVAERT Jean-Marie, MARTINEZ Christine.

Mme Eliane DUFFAU est élue secrétaire de séance

### **1) Déclassement pour déplacement chemin rural n°20 dit de Lasquarrerotes**

Mme GALLATO Nathalie sort de la séance pour le vote de ce point

Afin d'établir l'acte en la forme administrative il est nécessaire de délibérer sur le déclassement pour déplacement du chemin rural n°20 dit de Lasquarrerotes.

La délibération est approuvée par 5 voix.

### **2) Cimetière : information**

Un nouveau devis a été proposé par la société SEDI, Mr le Maire propose au conseil de leur transmettre afin de comparer avec celui du groupe Elabor.

### **3) Lotissement**

Le SIVOM a transmis le devis de travaux de la voie du lotissement qui est d'un montant de 11 906€ HT, initialement le montant total était de 20 917€ HT.

Le conseil ne se prononce pas sur la baisse du prix de vente des terrains.

Les annonces vont être réactivées et quelques annonces affichées dans les établissements proches (lycées, maisons de retraite ...).

### **4) Modification du contrat de gaz**

Suite à l'acceptation de Mr Knaup, une cuve de gaz sera installée pour l'alimentation du logement communal afin de le rendre indépendant.

Pour le logement occupé par Mme Laffitte, cela reste pour le moment inchangé et de ce fait le nouveau prix du gaz en augmentation pour la mairie sera répercuté comme tel à la locataire.

### **5) Brûlage des végétaux**

Mr le Maire rappelle que le règlement Sanitaire Départemental du GERS tolère le brûlage des végétaux si cela n'entraîne pas de gêne pour le voisinage.

Mr le Maire et le conseil souhaite que cette règle soit appliquée sur la commune.

### **6) Opération de stérilisation des chats**

Mr le Maire nous fait part d'un courrier de la fondation Brigitte Bardot. Mr le Maire s'engage à utiliser cette offre en cas de besoin.

### **7) Point travaux**

Vu la période de beau temps, l'agent technique a engagé des travaux de peinture extérieure, le plancher de la sacristie sera fait ultérieurement.

Mme Domerc Valérie nous fait part d'une forte poussée d'herbe au cimetière Saint André.

### **8) Commission Vie du village**

- Mme Caussade Carole nous fait part des derniers préparatifs du repas des aînés du 23 février.
- La réunion annuelle des associations est prévue le 9 mars à 11h00.
- Mme Caussade Carole nous informe du montant des subventions retenues pour les associations : 100€ pour les associations ayant leur siège sur la commune (le Club Handball Coteaux de Gascogne n'a plus son siège à Ladevèze-Rivière), 20€ attribués par élève des écoles, 50€ pour une association dans le domaine de l'action sociale ou de la santé.
- Une réflexion est en cours pour les récompenses des jeunes diplômés.

### **9) Avancement du bulletin municipal**

La rédaction du bulletin se poursuit.

### **10) Commission voirie**

Mr le Maire nous fait part du rapport financier transmis par le SIVOM au 31/12/2018.

Mr le Maire précise que 3 devis ont été signés :

- Goudronnage du parking de la salle des fêtes
- Drainage de l'impasse des Jardins

- Accès suite au déplacement du chemin de Lasquarrerotes

Une réunion est prévue le 27/02/2019 avec Mr Da Costa du SIVOM afin de prévoir les travaux d'entretien 2019.

### **11) Informations Communauté de Communes**

Mme Domerc Valérie a représenté Mr le Maire lors du dernier conseil municipal relatif au vote des budgets. Tous les budgets 2019 ont été votés. Un complément d'information a été souhaité par le conseil communautaire pour présenter l'entreprise Terra Alter Gascogne.

### **Questions diverses**

- ✓ Mr le Maire nous fait part d'un document concernant l'activité du Relais sur la commune
- ✓ Renouvellement de l'action Budget participatif par le Département
- ✓ Prochain conseil municipal le 12 avril 2019

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H30.

Ont signé le registre tous les membres présents.